

# TROPHEE FEMININ ET LOISIRS PIT-BIKE ~~DU CNA PIT BIKE~~

## 1TPB. GENERALITES :

La Ligue Motocycliste Poitou-Charentes, Aquitaine et Limousin mettent en compétition avec le concours des Commissions de Moto-cross Régionale et des Clubs affiliés, un classement annuel pour les pilotes des catégories NCO et NPP.

Pour 2018, les Trophées du Championnat Nouvelle Aquitaine s'appelleront Loisirs et Féminin (voir article 2.PB catégories).

Afin de faciliter le classement des Trophées les numéros seront à réserver sur le site : [engage-sports.com](http://engage-sports.com)

Ce classement sera établi uniquement sur les épreuves du CNA, étant délimitées par l'Assemblée Générale de la Ligue, sauf prescription particulière. Les épreuves de Trophées de Ligue seront inscrites au calendrier Régional. Les clubs organisateurs devront justifier d'un circuit homologué, apportant les garanties et normes de sécurité prescrites par la réglementation en vigueur. En cas de sécheresse, l'arrosage sera prévu par l'organisateur.

## 2TPB. CATEGORIES :

Les trophées de Ligue seront répartis en 2 catégories :

**Catégorie A :** Trophée de Ligue PIT LOISIRS (amateur) : Ouvert aux licenciés NJC, NCO, NPP (pilotes âgés de 13 ans au 1er janvier de l'année, selon règlement F.F.M.)  
Cylindrée n'excédant pas 190cc moteur horizontal roue arrière 12 pouces maximum.

### **Condition d'accès :**

- Ne pas avoir terminée dans les 10 premiers du championnat de France Amateur 2015 et 2016.
- Ne pas avoir fini dans les 5 premiers dans un championnat de Ligue.

La commission de moto-cross se réserve le droit de sortir un pilote du trophée, si son niveau est jugé inadapté à la catégorie.

**Catégorie B :** Trophée de Ligue PIT FEMININ : Ouvert aux licenciés NJC, NCO, NPP (pilotes âgés de 13 ans au 1er janvier de l'année, selon règlement F.F.M.)  
Cylindrée n'excédant pas 190cc moteur horizontal roue arrière 12 pouces maximum.

## 3TPB. INSCRIPTION :

### **Comment s'inscrire aux CNA:**

Via le site [www.engage-sports.com](http://www.engage-sports.com)

### **Numéros de course :**

Les numéros de course seront à réserver sur le site [engage-sports.com](http://engage-sports.com) et valables pour toute la saison 2018. Les pilotes participant aux Championnats de France seront prioritaires pour conserver leur numéro pour participer aux Championnats de ligue.

**Attention aucune autorisation ne sera accordée de changer de numéro après l'ouverture des Championnats de ligue.**

Les Championnats de Ligue seront obligatoires pour tous les coureurs répondants aux conditions ci-dessus énoncées. Ils seront tenus de participer à toutes les épreuves.

## 4TPB. ENGAGEMENT :

### **Comment s'engager aux Championnats de ligue :**

Via le site [www.engage-sports.com](http://www.engage-sports.com)

Un droit d'engagement de 40€ vous sera demandé par épreuve.

**Pour les engagements hors délai** (rappel du délai des engagements 7 jours précédant l'épreuve), le montant sera de 45 € (33 € pour droit d'engagement et 12 € pour le transpondeur).

Tout pilote engagé qui prévient de sa non-participation (**par écrit ou par mail auprès du secrétariat de la ligue**) avant le jeudi précédant l'épreuve se verra restituer son engagement.

Après le jeudi précédant l'épreuve (**sauf pour raison de santé : dans ce cas fournir obligatoirement au secrétariat de la ligue un certificat médical dans un délai maximum de 48 heures qui suit l'épreuve**) sous peine d'encaissement de son engagement.

Tout pilote, non excusé et ne respectant pas les deux paragraphes précédents, ne sera pas remboursé.

**Rappel** : tout pilote s'étant présenté au secrétariat pour contrôle de licence est considéré comme engagé et il est tenu de participer à l'épreuve, toute supercherie sera sanctionnée par une amende de 75 € et pourra être suivie d'une sanction administrative s'il y a récidive.

Si à la date de clôture des engagements (rappel du délai des engagements 7 jours précédant l'épreuve), le nombre de pilotes n'est pas atteint, le Club Organisateur pourra compléter le plateau de son épreuve avec des pilotes hors ligue.

Les pilotes hors ligue ne seront pas pris en compte dans le classement du Championnat (Mais priorité absolue sera réservée aux pilotes de la ligue Poitou-Charentes, Aquitaine, Limousin).

### **5TPB. TECHNIQUE :**

Présentation du livret technique est obligatoire à chaque épreuve et un seul par pilote.

#### **Couleur des plaques numéros:**

**PIT Féminin** : Plaques Numérotées : Fond rose / numéro blanc

**PIT Loisirs (amateur)** : Plaques Numérotées : Fond bleu / numéro blanc

Pour les pilotes, participant au championnat de France et ne désirant pas changer de fond de plaque, ils devront justifier de leur participation au championnat de France via leur un bulletin d'engagement ou le livret de contrôle technique remis lors des épreuves de championnat de France.

#### **Bruit :**

Nouvelle norme du niveau sonore 112 db à 2 mètres maxi (au régime maxi) sera appliquée ou modifiée selon les prescriptions FFM du moment.

#### **Equipement :**

**Protection dorsale obligatoire** (Normes : selon règlement FFM).voir le règlement général.

**Dimension du guidon** : entre 600 et 850 mm ; embouts protégés.

**Chaque pilote devra être muni d'un EXTINCTEUR ABC 2 KILOS minimum.**

#### **Environnement :**

Dans le parc coureur, l'utilisation d'un tapis environnementale ou d'un autre système efficace pour faire votre mécanique est obligatoire.

Les dimensions minimums sont de : 2 mètres x 1 mètre et devront être en matière absorbante (mini 3L/M2) et ne laisser passer aucun liquide.

### **6TPB. EPREUVE :**

A partir de 2018, les épreuves du Championnat Nouvelle aquitaine, se dérouleront dans les conditions définies ci-après :

Pour chacune des catégories Féminines et loisirs, les épreuves de classement se dérouleront en

**3 MANCHES DE 10 MINUTES + 1 TOUR**

#### **Catégorie Féminines et loisirs**

- Un essai libre de 10 minutes minimum

- Un essai chronométré de 10 minutes

Pour un gain de temps les 2 séances pourront s'enchaîner sans coupure.

**Entraînement obligatoire de 10 minutes** réparti en 1 séance. Tout pilote qui n'aura pas effectué un minimum de 2 tours d'essais ne pourra pas être admis aussi bien aux épreuves de qualification qu'aux courses de classement.

**Qualifications :** Réservées aux licenciés nationaux qui en auront fait la demande auprès du secrétariat de la ligue. Si le jour de l'épreuve, le nombre de pilotes ne dépasse pas la capacité de concurrents admis selon l'homologation, des essais chronométrés pour les catégories seront prévus. Ils détermineront la place pour l'entrée en grille pour les 3 manches de l'épreuve, en faisant abstraction du classement provisoire. En cas de défaillance de l'informatique les qualifications se dérouleront comme suit :

**Une manche de 10 minutes + un tour.**

Le nombre de pilotes qualifiés pour les épreuves de classement dépendra de l'homologation du circuit

**Courses de classement :** Il ne sera plus tenu compte du classement provisoire, sauf cas particulier.

Les coureurs qualifiés se placeront sur la grille de départ en respectant le dispositif suivant :

- Pour toutes les épreuves et les 3 manches, les pilotes se placeront sur la grille de départ
- En respectant l'ordre des essais chronométrés ou des qualifications.

**Epreuves suivantes :** Pour chacune des épreuves suivantes tous les pilotes devront passer par les qualifications, qui se dérouleront comme ci-dessus sous la forme d'essais chronométrés ou 1 manche de 10 minutes + 1 tour.

**Dérogation :** Après accord de la Direction de Course, sous le contrôle du Commissaire Technique, un coureur sera autorisé, à changer de machine entre deux manches, mais en aucun cas en cours de manche.

**Procédure de mise en place dans le parc d'attente :** Jusqu'à H moins 5min : Les machines seront placées moteur arrêté dans le box qui leur a été réservé en fonction des temps chronométrés réalisés. H moins 5mn : **Le parc d'attente sera définitivement fermé lorsque la procédure de départ sera lancée.** Les pilotes qui arriveront après la fermeture seront autorisés à prendre le départ sur décision du Directeur de Course.

**Procédure de mise en grille et de départ :** Le responsable du parc d'attente fera mettre les moteurs en marche.

Il fera sortir les pilotes du parc d'attente dans l'ordre de leurs temps chronométrés.

Lorsque la première moto quittera le parc d'attente, le processus de départ ne pourra plus être arrêté. A l'arrivée de la 3<sup>ème</sup> manche des catégories, les 5 premières machines de chaque manche seront mises en parc fermé pendant 15 minutes.

**Arrêt de la course :** si l'arrêt à lieu après 50 % du temps imparti, le classement sera effectué sur le tour précédant l'arrêt.

**7TPB. CLASSEMENTS :** Idem au règlement 7PB

En fin d'année seront récompensés distinctement la catégorie Loisirs et Féminines.

**8TPB. PRIX :**

L'organisateur devra prévoir des récompenses au moins pour les 3 premiers de chaque catégorie.

La présence des pilotes à la remise des prix est obligatoire, la récompense ne pourra être récupérée en aucun cas par une autre personne.

En fin d'année, le Champion et le Vice-Champion de chaque catégorie se verront remettre un trophée, lors de la remise des prix.

**9TPB. SPONSORING :**

Dans le but de promouvoir les Championnats, la Ligue se réserve le droit d'imposer ses partenaires sur la moto ou l'équipement.